

COMITE  
DEPARTEMENTAL



de NATATION

➤ Règlement :

Compétition ouverte à la catégorie Maîtres.

Les nageurs peuvent s'engager sur 4 épreuves individuelles maximum.

# MEETING DEPARTEMENTAL DES MAITRES **OPEN** DU 41

## programme

Matin

Ouverture des portes 8H30

Début des épreuves : 9H30

400 NL

2004N

50 PAP

100 DOS

Cérémonies protocolaires

200 BR

50 NL

100 PAP

100 4N

4 X 100 4 nages mixte

Cérémonies protocolaires

Après midi

Ouverture des portes 13h30

Début des épreuves : 14h30

1500 NL

200 DOS

50 BR

100 NL

Cérémonies protocolaires

200 PAP

50 DOS

100 BR

200 NL

4 X 100 NL mixte

Cérémonies protocolaires

Chaque club est tenu de fournir un officiel par réunion, deux officiels pour 10 nageurs et plus.

St Laurent  
7 juin  
5 lignes d'eau



engagements sur extranet  
jusqu'au 3 juin

➤ Récompenses :

Chaque épreuve sera récompensée par un podium mixte (sexe et catégorie) en s'appuyant sur le nombre de points réalisés.